

AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 et du Budget 2026

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

QUE le conseil municipal provisoire de la municipalité d'Hébertville adoptera le Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 et le budget pour l'exercice financier 2026 lors d'une session extraordinaire du Conseil municipal lundi le 23 mars 2026 à 18 h 30 en la salle Tremblay-Équipement, salle des délibérations du conseil, sise au 563 avenue Saint-Alphonse en la municipalité d'Hébertville secteur Saint-Bruno.

En vertu de l'article 956 du Code municipal, lors de cette session, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations et le budget.

DONNÉ À HÉBERTVILLE, ce treizième jour de mars deux mille vingt-six.



Rachel Bourget, dg
Greffière-trésorière